

## ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 25 FEVRIER 2021

Conseil + 30 bourgeois-e-s + 3 non bourgeois.

Le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée bourgeoisiale du budget 2021 en souhaitant une cordiale bienvenue aux bourgeoises et bourgeois et en les remerciant d'être venus ce soir.

Cette assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par affichage au pilier public et par l'envoi à tous les ménages d'un fascicule du budget contenant l'ordre du jour de la présente assemblée ainsi qu'un message explicatif.

Il propose de nommer deux scrutateurs, à savoir MM. Jean-Charles COUPY & Didier TORRENT. Ceux-ci sont acceptés par l'assemblée. Elle est ainsi valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 27 août 2020
2. Budget 2021 – Présentation
3. Budget 2021 – Approbation – Crédit d'engagement y-compris les financements y afférents
4. Présentation du plan financier quadriennal
5. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

### 1. Procès-verbal de l'assemblée du 27 août 2020

Comme indiqué dans la convocation, le procès-verbal de l'assemblée du 27 août 2020 a été porté à la connaissance de toutes et tous et ne sera pas lu afin d'écourter les assemblées si toutefois les personnes présentes n'en demandent pas sa lecture.

La majorité des personnes présentes ne souhaitant pas la lecture du p.-v., il demande donc aux bourgeois qui sont d'accord avec le procès-verbal tel que rédigé de l'accepter par mains levées. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Il remercie le secrétaire pour la bonne tenue du p.-v. et passe au point suivant de l'ordre du jour.

### 2. Budget 2021 – Présentation

Chaque ménage a reçu un fascicule du budget, ce qui a permis à chacun d'en prendre connaissance. Par conséquent, le Président ne va pas faire la lecture complète du message introductif, mais seulement faire part de quelques considérations générales.

Il relève que le budget de fonctionnement a été préparé par l'ancien Conseil communal et que seules quelques modifications cosmétiques y ont été apportées. Le budget d'investissement 2021 de la Bourgeoisie prévoit comme principale dépense la réfection des conduites d'eau potable entre Creffan et Taillaz, la rénovation et la mise en conformité du réservoir de Procatrué et l'amélioration des captations des sources de la Comba.

La marge d'autofinancement et les liquidités de la Bourgeoisie ne permettront certainement pas de réaliser ces investissements sans que la bourgeoisie procède à l'octroi d'un emprunt auprès d'un institut bancaire de la région.

Le secrétaire présente ensuite le budget 2021 de fonctionnement et d'investissement. Le résultat des comptes de fonctionnement se solde par une marge d'autofinancement de Fr. 274'850.- et un excédent de revenus après amortissements ordinaires de Fr. 54'850.-. Les investissements nets de Fr. 360'000.- ne sont pas couverts par la marge d'autofinancement et la dette augmentera de Fr. 85'150.-.

Il donne ensuite la parole à l'assemblée.

Une bourgeoise se demande pourquoi en présentant un excédent de revenus, la bourgeoisie devrait recourir à un emprunt pour réaliser les investissements prévus.

Le secrétaire précise que l'excédent de revenus est un résultat comptable après amortissements mais que la marge de Fr. 274'850.- est inférieure aux investissements nets de Fr. 360'000.-, ce qui explique la nécessité d'un emprunt pour couvrir la différence.

### **3. Budget 2021 – Approbation – Crédit d'engagement y compris les financements y afférents**

Le Président rappelle que la marge d'autofinancement ne couvre pas les dépenses nettes d'investissements et que par conséquent un emprunt de l'ordre de cette différence risque d'être nécessaire.

L'assemblée n'ayant pas de question, le Président demande aux bourgeois d'accord d'accepter le budget tel que présenté, le crédit d'engagement y-compris les financements y afférents, de se prononcer par mains levées.

A l'unanimité, l'assemblée accepte le budget 2021, le crédit d'engagement y-compris les financements y afférents.

Le Président remercie les bourgeois pour la confiance témoignée.

Il rappelle que la Bourgeoisie ne peut vivre qu'avec ses propres ressources faute de quoi elle serait vouée à disparaître et n'aurait plus qu'un titre honorifique. La mise en valeur de l'eau demeure donc la principale source de revenus de la bourgeoisie (vente d'eau, turbinage).

Un des objectifs du nouveau Conseil bourgeoisial est de réaliser une analyse des actifs de la bourgeoisie. Aussi, il faudra étudier la pertinence de demeurer propriétaire de la maison bourgeoise actuellement affectée à la culture. Un échange d'actifs pourrait être envisagé avec la commune.

Si les terrains bourgeoisiaux devaient être dézonés, il faudra trouver des solutions pour disposer d'actifs rentables pour l'avenir.

#### 4. Présentation du plan financier quadriennal 2021 - 2024

Le plan financier quadriennal a été établi sur la base des investissements prévus et doit être présenté à l'assemblée bourgeoisiale avant d'être transmis au canton.

Pour 2021, le budget a été présenté.

Le plan quadriennal 2022-2024 est essentiellement basé sur des investissements, variant de Fr. 200'000.- à Fr. 480'000.-, nécessaires à l'amélioration des sources, au réseau de transport d'eau potable et à la rénovation de la première unité d'ultrafiltration.

Le Conseil prévoit aussi chaque année un montant de Fr. 20'000.- pour l'entretien des alpages.

C'est toujours grâce aux recettes de vente des volumes d'eau et d'énergies que la dette sera contenue dans un volume acceptable et permettra de faire de nouveaux investissements pour l'entretien de notre patrimoine.

La marge d'autofinancement devrait demeurer stable pour les prochaines années.

En conséquence, la situation est tout à fait conforme aux exigences cantonales.

Après tous ces chiffres, Il demande à l'assemblée si elle a des questions sur le plan quadriennal qui n'est pas soumis au vote.

Un bourgeois estime que les montants demandés pour la location des terrains bourgeoisiaux et des alpages sont trop faibles et propose que de les mettre en soumission pour en connaître leur valeur réelle.

Le Président prend note de cette remarque. Il précise que le bail à loyer pour les lots bourgeoisiaux a été renouvelé fin 2020. Il faudra par conséquent patienter jusqu'à la prochaine échéance de décembre 2025.

L'assemblée n'ayant pas de question, le président passe au point suivant de l'ordre du jour.

#### 5. Divers

Avant de passer la parole à l'assemblée, le Président apporte quelques informations et les objectifs que s'est fixé le Conseil.

Le Conseil bourgeoisial souhaite clarifier le partage des tâches entre la bourgeoisie et la commune. A qui incombe par exemple l'entretien des infrastructures telles que les routes. Il souhaite aussi renforcer, dans le cadre du contrat avec le site d'étude des avalanches et le canton, l'entretien des pâturages boisés.

Il rappelle que le règlement bourgeoisial n'a toujours pas été homologué par le Conseil d'Etat. Certaines modifications proposées par les divers services du canton et la fédération des bourgeoisies valaisannes ont été validées par le Conseil mais doivent encore être soumises à l'assemblée bourgeoisiale.

Ces modifications feront l'objet d'un point de l'ordre du jour de l'assemblée de juin 2021.

Aussi, il estime que la bourgeoisie mérite qu'on lui sacrifie une soirée et propose de séparer les assemblées de la municipalité et de la bourgeoisie. Assemblée bourgeoise à la suite de laquelle un programme un peu plus festif serait proposé.

L'assemblée accepte cette proposition.

Mme Carole Sermier Pisset indique que la loi sur les communes précise que c'est l'assemblée bourgeoise qui nomme les membres de la commission bourgeoise.

Jean-Michel Bonvin en prend acte et donne connaissance des membres qui seront proposés formellement lors de l'assemblée de juin 2021.

Comme la parole n'est plus demandée, il clôt cette assemblée à 19h25 en remerciant les personnes présentes pour leur participation et leurs interventions auxquelles il espère avoir pu répondre à satisfaction. Il demeure avec ses collègues à disposition pour tout renseignement et/ou question complémentaire.

Il invite ensuite les bourgeois-e-s à patienter quelques minutes avant l'ouverture de l'assemblée primaire de la Municipalité prévue à 20h00.

Le Président

Le Secrétaire